



*Amandine Paulin*  
*Cheffe d'entreprise*

# Initiative au féminin

13<sup>e</sup>  
édition

Concours de la création d'entreprise au féminin  
en Bourgogne-Franche-Comté



# Vous avez un projet d'entreprise ?

Participez au concours «Initiative au féminin»

**DOTATION GLOBALE DE 17 000 € !**

## **CATÉGORIE «ENTREPRENEURIAT»**

1<sup>er</sup> prix : 5.000 €

2<sup>e</sup> prix : 4.000 €

3<sup>e</sup> prix : 3.000 €

4<sup>e</sup> prix : 2.000 €

## **CATÉGORIE «ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT»**

Prix PEPITE : 2.000 €

Prix CLUB SOROPTIMIST :  
1.000 €



*Date limite de dépôt de dossier :*

**31 octobre 2018**

*Remise des Prix :*

**3 décembre 2018**



## Conditions d'admission

### **CATÉGORIE «ENTREPRENEURIAT»**

Toute femme porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, souhaitant s'installer en Bourgogne-Franche-Comté, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité (voir au dos) ;
- s'engager à créer ou reprendre l'entreprise dont la candidature fait l'objet, au plus tard le 15 janvier 2019.

Toute entreprise quelle que soit sa forme juridique dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs femmes, implantée en Bourgogne-Franche-Comté, dont la création ou la reprise est intervenue depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, laquelle devra :

- respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance ;
- ne pas faire l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ;
- ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer ;
- avoir bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité (voir au dos).

### **CATÉGORIE «ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT»**

Toute étudiante en cours de formation dans l'enseignement supérieur ou diplômée dans l'année qui précède le concours, remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique, capable, majeure, n'ayant pas été condamnée pour faillite personnelle et/ou interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté (voir au dos) ;
- s'engageant de façon concrète dans son/un projet.

Tout projet en émergence de création d'entreprise, quelle que sera sa forme juridique, l'entreprise devra :

- être dirigée en droit et en fait par une ou plusieurs étudiantes ;
- être implantée en Bourgogne-Franche-Comté ;
- respecter les lois et règlements français et européens en vigueur et ne pas exercer une activité contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs ;
- relever d'une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, du Répertoire des Métiers, du Registre de la Chambre d'Agriculture ou relevant de l'inscription à l'URSSAF, en Préfecture ou auprès du Tribunal d'Instance ;
- ne pas avoir un dirigeant ayant fait ou faisant l'objet d'une condamnation à une interdiction de gérer ;
- bénéficier d'un accompagnement à la création d'entreprise par un organisme d'appui habilité ou d'un suivi par le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté, (cf. article 5).

#### LISTE DES ORGANISMES D'APPUI HABILITÉS :

- Active 71, Adie, ADN FC, ALDESS, BGE Franche-Comté, BGE Nièvre Yonne, BGE Perspectives, Bourgogne Active, Chambres d'Agriculture, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Clus'Ter Jura, Coop'en Bat, Coopilote, DECA BFC, Fédération des Foyers Ruraux de l'Yonne, Franche-Comté Active, Initiactive 89, Initiative Côte d'Or, Initiative Dole Territoires, Initiative Doubs Territoire de Belfort, Initiative Haute-Saône, Initiative Jura, Initiative Nièvre, Initiative Saône et Loire, L'Envol, Les Premières, PEPITE Bourgogne-Franche-Comté, Pôle d'Économie Solidaire de l'Agglomération Dijonnaise, Potentiel, Réseau Entreprendre Bourgogne, Réseau Entreprendre Franche-Comté, SASTI BFC, URSCOP.

## Initiative au féminin

Tél. : 03 81 65 37 65

Mail : [concours@initiativeaufeminin-bfc.fr](mailto:concours@initiativeaufeminin-bfc.fr)

#### RETRAIT DES DOSSIERS :

en téléchargement sur

[WWW.INITIATIVEAUFEMININ-BFC.FR](http://WWW.INITIATIVEAUFEMININ-BFC.FR)

Initiative au féminin entame sa 13<sup>e</sup> édition de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin au travers de la valorisation de la démarche entrepreneuriale de femmes burgondo-comtoises.

L'image de cette édition est portée par Amandine Paulin, nommée Initiative au féminin 2017 et gérante de **Steel Habitat** à Eternoz (25), commercialisation et installation de maisons métalliques.

En choisissant de construire des maisons de métal au pays du bois, Amandine Paulin révèle un entrepreneuriat assumé et fait bouger les lignes en s'imposant dans un domaine trop souvent associé aux hommes.